



Luxembourg, le **22 MARS 2017**

**Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec
le Parlement**

**Service Central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L – 2450 Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°2787 de Monsieur le député André Bauler, concernant la route N10 entre Marnach et Dasbourg, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**François Bausch
Ministre du Développement durable
et des Infrastructures**

Réponse de Monsieur François BAUSCH, Ministre du Développement durable et des Infrastructures, à la question parlementaire N°2787 du 21 février 2017 de Monsieur le Député André Bauler

Par sa question parlementaire, l'honorable Député voudrait avoir des informations supplémentaires concernant la route N10 entre Dasbourg et Marnach.

Après l'élaboration de plusieurs variantes qui n'avaient pas été retenues à cause de leur impact important sur l'environnement, une variante « status quo » plus modérée a été élaborée. Il s'agissait d'une variante qui suivait exactement le tracé existant avec un rétrécissement de la largeur de la chaussée actuelle de 6 mètres à 5,5 mètres. Or, cette variante a également dû être écartée suite aux conclusions d'un audit de sécurité réalisé par le Centre d'Études Techniques de l'Équipement de l'Est (CETE) de Metz (F) en décembre 2010. En effet, cet audit montrait la nécessité de prévoir, sur 7 endroits, des zones de visibilité en courbe moyennant agrandissement des rayons de courbure et élargissement des accotements jusqu'à trois mètres. Ces mesures de conformité sécuritaires ont pour conséquence un certain nombre de travaux de terrassement, à savoir le décapage de la terre végétale sur une surface de 10 500 m², le débroussaillage de 10 000 m² et notamment le déblaiement de quelque 40 000 m³ de terre ou de roche. Contrairement à une autorisation environnementale initiale obtenue pour le déblaiement de 7 000 m³, l'obtention d'une autorisation pour le déblaiement des 40 000 m³ s'avérait impossible et il fallait se pencher à nouveau sur la variante « status quo ».

En 2016, une étude supplémentaire de l'évaluation de la sécurité technique sur un nouveau tracé et le potentiel d'optimisation de la N10 entre Dasbourg-Pont et Marnach avait été confiée au bureau d'études Schroeder et Associés et leur partenaire allemand Durth Roos Consulting GmbH de Darmstadt. Cette étude n'est pas encore complètement terminée, mais les résultats en ce qui concerne la sécurité technique sur le nouveau tracé, qui est en principe celui de la variante « status quo », ne sont pas du tout concluants.

Actuellement mes services sont en train d'élaborer une nouvelle variante « douce » avec un redressement plus léger des virages, afin de trouver un consensus entre sécurité et impact sur l'environnement naturel.

À l'heure actuelle, il n'est donc pas possible d'avancer une date précise pour le commencement des travaux de redressement du tronçon de la route N10 entre Dasbourg-Pont et Marnach.

Enfin, une fois les travaux lancés, leur durée est estimée à 200 jours et la déviation se fera habituellement par le CR342 entre Rodershausen et Hosingen.